



AUDITION PARLEMENTAIRE 2004 AUX NATIONS UNIES
59^{ème} session de l'Assemblée générale

Note d'information

La réunion se tiendra dans la salle du Conseil économique et social, située dans le bâtiment principal de l'ONU (au 2^{ème} étage) les **19 et 20 octobre 2004**, à partir de 10 heures.

Le Président de l'UIP, le sénateur Sergio Páez, présidera la réunion. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, devrait participer à la séance d'ouverture pour souhaiter la bienvenue aux participants. De hauts fonctionnaires de l'ONU ainsi que des experts de clubs de réflexion, de l'Université et du corps diplomatique interviendront dans les différents panels. La liste complète des intervenants et rapporteurs sera diffusée ultérieurement.

LANGUES

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français, les deux langues officielles de l'Union, ainsi qu'en espagnol et en arabe. Les délégations nationales qui auraient besoin d'interprétation dans d'autres langues pourront avoir à leur disposition une cabine d'interprétation en en faisant la demande par écrit au Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies (voir le formulaire d'inscription pour les coordonnées). Il sera donné suite à ces demandes dans l'ordre où elles auront été reçues

DOCUMENTS

Des documents de base relatifs aux trois points de l'ordre du jour seront adressés à l'avance à tous les parlements membres.

RECEPTION

Les participants sont cordialement invités à une réception qui se tiendra le premier jour de la réunion (19 octobre) au restaurant des délégués (au 4^{ème} étage du bâtiment de l'ONU), à partir de 18 heures.

BADGES D'ACCES AU SIEGE DE L'ONU

Les dispositions prises en matière de sécurité à l'ONU sont très strictes et nul n'est autorisé à entrer dans les locaux sans un badge spécial. Ce badge doit être obtenu à l'avance par le truchement de la Mission permanente de votre pays auprès de l'ONU et à la demande de votre délégation parlementaire. L'UIP ne traite pas directement les demandes de laisser-passer.

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Les personnes désirant participer à la réunion sont priées de s'inscrire dès que possible en faxant le formulaire d'inscription ci-joint au Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies à New York. Les noms et titres peuvent aussi être communiqués par courrier électronique (prière de mentionner le pays d'origine, le statut parlementaire, etc., comme dans le formulaire d'inscription) en commençant par le nom du chef de délégation.

Le personnel d'appui - secrétaires, chargés de presse et autres - doit être mentionné séparément à l'emplacement prévu à cet effet sur le formulaire.

DEBAT A L'ASSEMBLEE GENERALE

La présence des parlementaires est en outre vivement souhaitée le **21 octobre** (date provisoire restant à confirmer) lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies examinera le point de son ordre du jour traitant de la coopération avec les autres organisations internationales, dont l'Union interparlementaire.